



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D1 - Compte rendu des décisions prises depuis le dernier Conseil municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 22 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 20

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Jocelyne PELETTE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Mathilde MAINGUENAUD, Adjoint ;

Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Patrice BOUCHET, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Sabrina THIBAUD, Julien SARRAZIN, Micheline JULIEN formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 5

Philippe BARRIERE à Françoise MESNARD ; Médéric DIRAISON à Jean MOUTARDE ; Natacha MICHEL à Catherine BAUBRI ; Jean-Marc REGNIER à Cyril CHAPPET ; Ludovic BOUTILLIER à Micheline JULIEN

Absents excusés : 3

Houria LADJAL ; Henoah CHAUVREAU ; Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX ;

Absent : 1

Patrick BRISSET

Présidente de séance : Françoise MESNARD, Maire

Secrétaire de séance : Cyril CHAPPET

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

D1 - Compte rendu des décisions prises depuis le dernier Conseil municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT)

Rapporteur : Mme la Maire

Conformément à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales, et à la délibération du Conseil municipal du 28 mai 2020 portant délégation à Mme la Maire pour la durée de son mandat, je vous rends compte des décisions que j'ai prises depuis la séance du Conseil municipal du 29 juin 2023.

Décision N° 20 du 30 juin 2023 : Bourse Esprit d'Entreprendre d'un montant de 1 500 € attribuée à Mme Fanny CHRETIEN et M. Loïc DUPONT pour soutenir leur projet de création d'une boutique de décoration « SAS HULETI », 15 rue de l'Hôtel de Ville.

Décision N° 21 du 21 août 2023 : Dans le cadre de la valorisation des déchets, vente à la SAS RFN Recyclage - 17400 FONTENET, de déchets ferreux pour un montant de 225 € (soit 4,580 tonnes au prix de 50 €/tonne).

Décision N° 22 du 11 septembre 2023 : Requalification urbaine et aménagement du cœur de ville au niveau de la Place du Marché et de la Rue de l'Hôtel de Ville – Demande de subventions auprès de l'ensemble des partenaires financiers pour garantir la faisabilité du projet au regard du plan de financement suivant :

DEPENSES € HT	
Aménagement végétal	50 000,00
Automatisation du sanitaire	35 000,00
Aménagement de chaussée	300 000,00
Aménagement de trottoir	700 000,00
TOTAL € HT	1 085 000,00
TOTAL € TTC	1 302 000,00

RECETTES

Moyens financiers	Montants subventionnables en € HT	Taux	Recettes
Etat (DETR 2023) ZRR	1 000 000,00	35,00 % du HT	350 000,00 €
Etat (Fonds vert)	300 000,00	66,00 % du HT	200 000,00 €
Département	700 000,00	40,00 % du HT	280 000,00 €
Total subventions :			830 000,00 €
Reste à la charge de la collectivité hors TVA :			255 000,00 €
Fonds propres			
Total opération			1 085 000,00 €

Le taux global de subvention serait de 76,50 % du montant HT total de l'opération.
L'opération n'est pas assujettie à la TVA, néanmoins elle bénéficie du FCTVA.

Décision N° 23 du 13 septembre 2023 :

Vu le partenariat engagé, depuis 2000, par la Chambre d'Agriculture et le Département de la Charente-Maritime dans la refonte du programme départemental de plantations ;

Vu le rôle de la Chambre d'agriculture qui apporte son soutien, son expertise et ses compétences au Département pour animer la politique de (re)plantation dans le cadre du programme Entretien et Valorisation de l'Arbre (EVA) ;

Vu la politique de développement durable engagée par la commune de Saint-Jean-d'Angély qui a permis de recenser les zones propices aux plantations et qui seraient éligibles au dispositif :

- Les parcelles cadastrées section AB n° 175 et 294, situées le long du canal Saint-Eutrope au niveau de l'Arboretum, pourraient accueillir des plantations de ripisylves.
- La parcelle cadastrée section AC n° 398, située à l'entrée du pont de Merzeau, le long de la Boutonne, pourrait être une zone de plantation de fruitiers.
- Les parcelles cadastrées section AC n° 318, 319 et 47, qui sont à l'entrée du chemin du Puycherand, côté Boutonne, se prêtent parfaitement à la plantation de fruitiers.
- Les parcelles cadastrées section AC n° 320 et 667, situées route de la Garrousserie, pourraient accueillir entre 25 et 30 arbres fruitiers.

Vu la délibération n° D20 du Conseil municipal du 7 avril 2022 relative au Programme de plantation de ripisylves et de fruitiers – demande de prise en charge par le Département de la Charente-Maritime dans le cadre du programme Entretien et Valorisation de l'Arbre (EVA) ;

Vu l'absence de mise en œuvre du programme en 2022 et la nécessité d'actualiser la demande de subvention pour l'année 2023 afin d'engager le programme de plantation ;

Il est décidé d'actualiser la demande de prise en charge de plantation dans le cadre du programme EVA auprès du Département de la Charente-Maritime et de la Chambre d'Agriculture pour l'exercice 2023.

Décision N° 24 du 19 septembre 2023 : Musée des Cordeliers – Programme d'acquisition 2023 – Demande de subventions auprès du FRAM (État et Région Nouvelle-Aquitaine) et du Département de la Charente-Maritime pour l'acquisition d'un dessin au pastel d'Alexandre lacovleff selon le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Achat :	3 500 €	Ville de Saint-Jean-d'Angély :	1 379 €
Frais de commission :	1 008 €	FRAM part État :	1 127 €
		FRAM part Région :	1 127 €
		Département de la Charente-Maritime :	875 €
Total des dépenses TTC :	4 508 €	Total des recettes TTC :	4 508 €

Décision N° 25 du 19 septembre 2023 : Musée des Cordeliers – Programme de conservation-restauration 2023 – Demandes de subventions auprès de l'État (DRAC Nouvelle-Aquitaine) et du Département de la Charente-Maritime pour la restauration de l'huile sur toile inventoriée n° D1997.1147 selon le plan de financement suivant :

Financeurs	Montant HT	Montant TTC	Taux maximal des financeurs
DRAC Nouvelle-Aquitaine		2 400,00 €	40 % TTC
Département de la Charente-Maritime	1 245,83 €		25 % HT
Ville de Saint-Jean-d'Angély		2 334,15 €	35 % + TVA
Total TTC		5 979,98 €	100 %

Décision N° 26 du 19 septembre 2023 : Lancement du programme d'éducation artistique et culturelle « Graines d'artistes » - Edition 2023-2024 – Demandes de subventions auprès de l'État (DRAC Nouvelle-Aquitaine), du Département de la Charente-Maritime et de Vals de Saintonge Communauté selon le plan de financement suivant :

Coût du projet	Financements du projet
Honoraires artistiques : 12 000 €	Participation forfaitaire en nature des classes : 840 €
Achat de matériel et communication : 2 000 €	Ville de Saint-Jean-d'Angély : 2 860 €
Total : 14 000 €	Vals de Saintonge Communauté : 2 000 €
	Département de la Charente-Maritime : 1 000 €
	DRAC Nouvelle-Aquitaine : 5 800 €
	Rectorat de Poitiers (versé aux classes) : 1 000 €
	Mécénat en nature ADAM : 500 €
	Total : 14 000 €

MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX :

Objet du marché : Replantation de 18 arbres

Date du marché : 31/07/2023

Montant du marché : 33 316,81 € HT

Attributaire du marché : CARRE VERT - 17600 CORME ECLUSE

Objet du marché : Création by pass enterré poste de refoulement de l'Eperon

Date du marché : 17/08/2023

Montant du marché : 44 600,00 € HT

Attributaire du marché : SAUR - 17640 VAUX SUR MER

Objet du marché : Réhabilitation d'une salle de formation des arts vivants avenue Pasteur

Montant total du marché : 337 019,24 € HT

- Lot 1 - Désamiantage

Date du marché : 30/06/2023

Montant : 6 918,50 € HT

Attributaire : NSDP - 87220 FEYTIAT

- Lot 2 - Gros œuvre
Date du marché : 30/06/2023
Montant : 61 040,66 € HT
Attributaire : ALM ALLAIN – 17100 SAINTES
- Lot 3 - Menuiserie
Date du marché : 30/06/2023
Montant : 67 926,02 € HT
Attributaire : Esprit Bois – 17770 BRIZAMBOURG
- Lot 4 - Plâtrerie
Date du marché : 30/06/2023
Montant : 9 119,86 € HT
Attributaire : A4 Menuiserie – 17400 LA VERGNE
- Lot 5 - Carrelage
Date du marché : 30/06/2023
Montant : 13 013,46 € HT
Attributaire : LR Carrelage – 17400 ESSOUVERT
- Lot 6 - Peinture
Date du marché : 30/06/2023
Montant : 23 591,68 € HT
Attributaire : Fortier Peinture – 17520 ARCHIAC
- Lot 7 - Electricité chauffage
Date du marché : 30/06/2023
Montant : 108 581,21 € HT
Attributaire : Hervé Thermique – 17300 ROCHEFORT
- Lot 8 - Scène
Date du marché : 30/06/2023
Montant : 42 417,35 € HT
Attributaire : 3D Maussion – 29620 GUIMAEAC
- Lot 9 - Traitement xylophane
Date du marché : 30/06/2023
Montant : 4 410,50 € HT
Attributaire : TTBR – 17000 LA ROCHELLE

Objet du marché : Réhabilitation de locaux du kayak club Quai de Bernouet

Montant total du marché : 406 436,73 € HT

- Lot 1 - Gros oeuvre
Date du marché : 30/06/2023
Montant : 103 039,28 € HT
Attributaire : SAS Magné – 17390 LA TREMBLADE
- Lot 2 - Plâtrerie
Date du marché : 30/06/2023
Montant : 61 974,50 € HT
Attributaire : David Berthout – 17240 SAINT-GERMAIN DU SEUDRE
- Lot 3 - Menuiserie
Date du marché : 30/06/2023
Montant : 49 716,32 € HT
Attributaire : Esprit Bois – 17770 BRIZAMBOURG

- Lot 4.1 - Carrelage
Date du marché : 25/08/2023
Montant : 39 041,07 € HT
Attributaire : LR Carrelage – 17400 ESSOUVERT
- Lot 4.2 – Revêtement sols
Date du marché : 25/08/2023
Montant : 7 473,60 € HT
Attributaire : Couleurs déco – 17400 SAINT-JEAN-D’ANGELY
- Lot 5 - Peinture
Date du marché : 30/06/2023
Montant : 16 653,06 € HT
Attributaire : Fortier Peinture – 17520 ARCHIAC
- Lot 6 - Electricité chauffage
Date du marché : 30/06/2023
Montant : 31 732,08 € HT
Attributaire : Sietel – 33820 SAINT-CIERS SUR GIRONDE
- Lot 7 – Ventilation plomberie
Date du marché : 30/06/2023
Montant : 57 207,62 € HT
Attributaire : DL Thermique – 16100 MERPINS
- Lot 8 – Serrurerie
Date du marché : 30/06/2023
Montant : 31 551,80 € HT
Attributaire : CSM 79 – 79310 MAZIERES EN GATINE
- Lot 9 - Traitement xylophane
Date du marché : 30/06/2023
Montant : 8 047,40 € HT
Attributaire : TTBR – 17000 LA ROCHELLE

Objet du marché : Requalification cœur de ville – Conduite d’eau potable et réseau d’arrosage automatisé

Groupement de commande avec Vals de Saintonge Communauté

Date du marché : 05/07/2023

Montant : 224 032,85 € HT

- Partie AEP (part Vals de Saintonge Communauté)
Montant du marché : 206 805,10 € HT
Attributaire du marché : SAUR - 17640 VAUX SUR MER
- Partie arrosage (part Ville)
Montant du marché : 17 227,75 € HT
Attributaire du marché : SAUR - 17640 VAUX SUR MER

MARCHÉS PUBLICS DE FOURNITURES :

Objet du marché : Achat véhicule goupil

Date du marché : 04/07/2023

Montant du marché : 27 163,20 € HT

Attributaire du marché : GOUPIL INDUSTRIE – 47320 BOURRAN

Le Conseil municipal a pris acte des décisions prises depuis le dernier Conseil municipal du 29 juin 2023.



Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD

TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

sous le n° 017-211703475-20230928-

2023_09_D1-DE

AR Sous-préfecture le 29 SEP. 2023

Publication dématérialisée le 29 SEP. 2023

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.